Améliorer la biosécurité des porcins et la lutte contre la peste porcine africaine (PPA) dans quatre pays de l'ASEAN

L'objectif de ce projet est d'aider le Viet Nam, le Laos, le Cambodge et les Philippines à lutter contre la propagation de la peste porcine africaine (PPA), et de permettre ainsi le commerce de viande de porc et de produits d'origine porcine. Le projet vise à renforcer la mise en œuvre de mesures SPS (lutte) et à mettre en place des mesures de biosécurité (prévention). Cela se fera principalement grâce à la formation de vétérinaires officiels (modèle de la formation de formateurs), en présentiel surtout, et à la création et au déploiement d'une plate forme de formation et d'enseignement (application numérique) pour les agriculteurs, ainsi qu'à une formation en présentiel du personnel des laboratoires centraux.

Biosécurité en filière porcine
pour maîtriser la Peste Porcine Africaine

Press release 23 Oct 2023 (1)
Press release 23 Oct 2023 (2)

STDF/PG/798

Status
On-going

Start Date
01/02/2022

End Date
31/01/2025

Project Value (US$)
$1,009,379

STDF Contribution (US$)
$900,179

Beneficiaries
Viet Nam
République démocratique populaire du Laos
Cambodge
Philippines

Implementing Entities
Ecole Nationale des Services Vétérinaires - France Vétérinaire international (ENSV-FVI)

Partners
French institute of pig chain (IFIP)

Background

Depuis l'apparition du premier foyer en Chine en août 2018, la PPA s'est propagée très rapidement dans la région de l'Asie du Sud Est, frappant le Viet Nam (février 2019), le Cambodge (avril 2019), le Laos (juin 2019) et les Philippines (juillet 2019), ce qui a entraîné la mort de millions de porcs et entravé le commerce régional des produits d'origine porcine, essentiels à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la population.

En Asie, la lutte contre cette maladie rencontre des difficultés particulières compte tenu de la forte densité de la population porcine, de la complexité des chaînes de valeur et de l'existence de nombreuses autres maladies porcines endémiques ayant une forte incidence. Une approche régionale doit être adoptée pour lutter contre la PPA en Asie.

La prévalence de la PPA dans la région a induit une augmentation des importations de viande de porc dans les pays touchés. Les contrôles à l'importation doivent donc être renforcés pour mieux lutter contre la propagation de la maladie. La PPA étant une maladie animale très contagieuse, l'amélioration des mesures générales de biosécurité reste la principale mesure barrière contre la propagation du virus, comme l'a souligné le Groupe d'experts permanent pour la PPA en Asie en novembre 2019, en parallèle des besoins en matière d'activités de sensibilisation, de formation, de soutien technique en faveur des producteurs, de contrôle de la qualité et de traçabilité, etc.

La lutte contre les menaces que représentent les maladies transmissibles transfrontalières comme la PPA nécessite d'importantes capacités de surveillance, d'évaluation des risques, de diagnostic en laboratoire, de communication sur les risques et de réaction, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Expected Results

Résultat n° 1: Meilleure compréhension des normes SPS que doivent appliquer les vétérinaires officiels en ce qui concerne la PPA.

Ce résultat sera obtenu grâce à des formations en présentiel organisées en France pour les vétérinaires officiels et à des formations en ligne dans les quatre pays. Ces formations porteront sur divers sujets tels que:

- Amélioration des mécanismes de détection précoce, d'avertissement rapide et de réaction rapide.
- Prévention de l'apparition de la PPA et réduction de ses éventuelles conséquences sur les élevages porcins.
- Élaboration de politiques, de stratégies et de plans en vue de la lutte contre la PPA conformément aux normes de l'OIE.
- Fondements de l'Accord SPS et moyens de suivre l'évolution des normes internationales relatives à la PPA.
- Négociation des prescriptions sanitaires à l'importation et à l'exportation dans le contexte de la PPA.
- Élaboration des certificats sanitaires (à l'exportation) et contrôle des certificats sanitaires (à l'importation).

Résultat n° 2: Meilleure compétitivité de la filière porcine grâce à une meilleure connaissance des prescriptions SPS et à la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles et manufacturières.

Dans le cadre de ce projet, une plate forme de formation et d'enseignement sera créée et proposera des modules techniques d'apprentissage en ligne permettant aux acteurs de la filière porcine de s'auto former et d'évaluer eux mêmes leurs connaissances. Les méthodes d'enseignement seront innovantes et s'appuieront sur les besoins recensés, les retours d'information, les observations sur le terrain et l'échange de données d'expérience. Des activités de formation en présentiel seront aussi organisées.

Résultat n° 3: Amélioration des méthodes de diagnostic pour l'analyse des maladies animales transfrontières, y compris la PPA.

Les partenaires du projet identifieront les besoins de renforcement des capacités des laboratoires centraux responsables de la santé animale et organiseront des formations en présentiel afin de mieux prévenir et de mieux lutter contre la PPA. Les cours de formation à l'intention du personnel des laboratoires centraux feront appel à l'expertise de l'ANSES (Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et de l'ADILVA (Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses).